

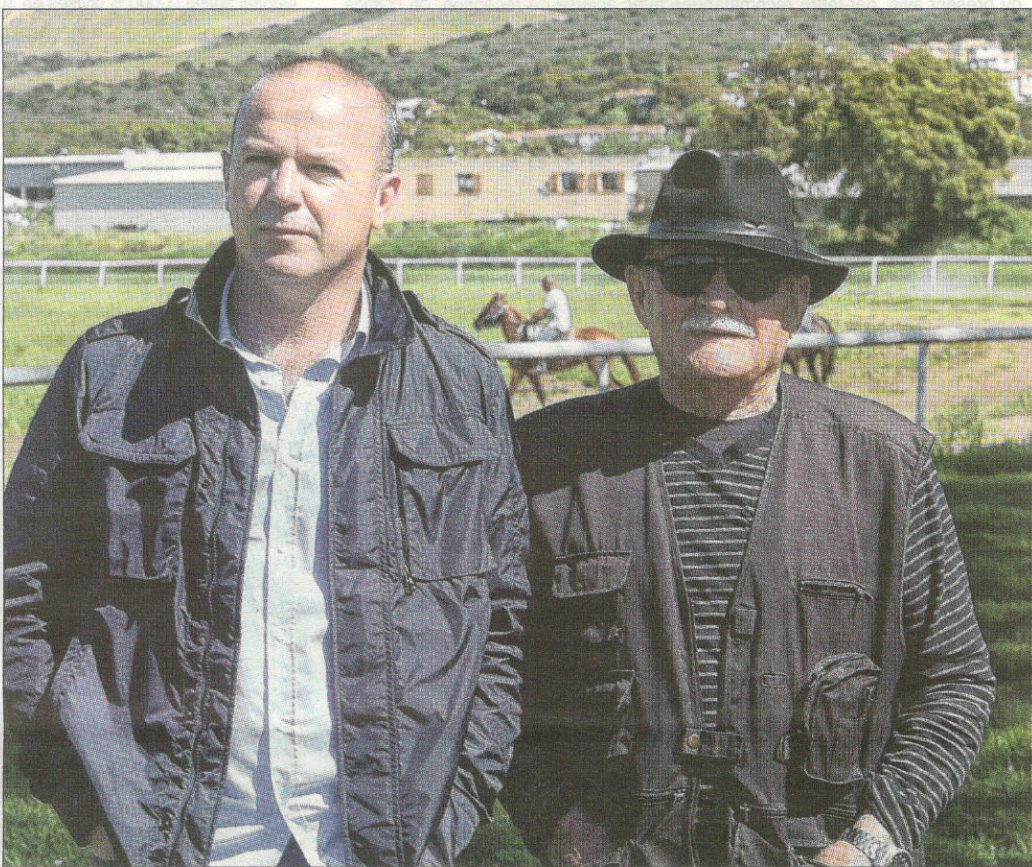
Ajaccio



L'hippodrome de Vignetta ou la passion des courses

La seconde course de la saison se tiendra dimanche dans la cité impériale. Autrefois très fréquenté des Ajacciens, l'hippodrome survit aujourd'hui grâce à une poignée de propriétaires et entraîneurs passionnés de chevaux

Chaque matin entre 9 et 13 heures, les 1 000 mètres de la piste de Vignetta sont labourés par le galop des chevaux. Derrière les lices, une poignée de propriétaires surveillent l'entraînement. Ils ne sont plus qu'une vingtaine dans la région d'Ajaccio. "Autrefois, on trouvait un propriétaire dans chaque village de la micro-région, et tout ce petit monde descendait d'Afa, de Peri, de Bocognano, voir courir son cheval le week-end. Chaque village avait ses couleurs", explique Raymond Leca, ancien président de la société des courses hippiques d'Ajaccio et mémoire de l'hippodrome. Le nombre de propriétaires a baissé, tout comme celui des spectateurs : "Aujourd'hui, hormis les turfistes, les familles ne viennent plus passer le dimanche aux courses", déplore Raymond Leca. Autrefois improvisé le jour de la Saint-Pancrace en plein centre-ville, cours Grandval, le champ de courses s'est déplacé en 1898 à l'entrée d'Ajaccio, sur le stade Jean Nicoli. Les photographes en noir et blanc témoignent de l'affluence d'alors : "Un train amenait les Ajacciens jusqu'ici. Ils descendaient directement sur les rails pour venir s'installer sur le gazon autour de la piste. Chaque famille y apportait son casse-croûte, les tribunes étaient pleines, les gosses jouaient. C'était un après-midi campagnard", poursuit, nostalgique, Raymond Leca. Le propriétaire de chevaux qui a légué les rênes de la société des courses hippiques d'Ajaccio à son fils Gilles, fut à l'origine de la construction du nouvel hippodrome, en 1975. Situé à quelques mètres de son ancien em-



Gilles Leca, président de la société des courses hippiques d'Ajaccio et son père Raymond.

/ PHOTOS PIERRE-ANTOINE FOURNIL

placement, le champ de courses de Vignetta est la propriété de la CCI qui concède un loyer modéré à la société. "Nous sommes heureux de ne pas avoir à payer trop cher car les temps sont durs. Nous avons pu améliorer l'infrastructure : nous avons construit des tribunes en 1998 (environ 350 places), puis les avons couvertes en 2005", déclare Gilles Leca. Le fonctionnement est relativement lourd : "Chaque course nécessite la pré-

sence d'une ambulance, de deux médecins, d'un vétérinaire et d'un maréchal-ferrant. En tout, une quinzaine de personnes sont dédiées à l'organisation si l'on compte en plus les juges et la personne chargée des photos à l'arrivée. Toute l'organisation est chapotée par la fédération nationale, France Galop", explique Gilles Leca. L'hippodrome ajaccien fait partie des quatre champs de courses insulaires avec Biguglia, Ghi-

sonaccia et Zonza. Si ce dernier entouré de pins et des aiguilles de Bavella impressionne par la beauté de son décor, la piste de Vignetta est, selon les spécialistes, sans conteste la meilleure de l'île. "C'est le seul hippodrome corse qui dispose d'une double piste, dont une en sable pour l'entraînement", explique Jean-Claude Saraïs, l'un des quatre entraîneurs publics de Corse, installé à Baleone. Le gazon est soigneusement entrete-

Propriétaires et entraîneurs

Selon Gilles Leca, on compte une petite soixantaine de propriétaires dans toute la Corse pour 4 entraîneurs publics (dont deux à Ajaccio). Les propriétaires peuvent entraîner eux-mêmes leurs chevaux avec un permis d'entraîner ou les donner à un entraîneur public. Le propriétaire doit compter environ 40 euros par jour pour chaque cheval donné en pension. Chaque propriétaire dispose d'un compte chez France Galop. En cas de victoire du cheval, 14 % des gains reviennent à l'entraîneur, 7,5 % au jockey professionnel, 22 % sont prélevés pour les frais. Le reste est encaissé par le propriétaire du cheval environ treize jours après la victoire.

nu, la moindre motte de terre retournée par les sabots est bouchée dans les plus brefs délais, confirme Dominique Folacci, un jockey ajaccien.

Une réunion de moins cette saison

Ici, on est loin de l'univers de Longchamp ou de Saint-Cloud. Tandis que les grandes écuries nationales comptent une dizaine de personnes dans leur équipe, leur nombre se réduit à deux à Vignetta. En général, il s'agit de l'entraîneur et de son jockey d'entraînement, son "pilote", explique Jean-Claude Saraïs dont le père, Raymond, est également l'une des figures du monde hippique insulaire. Le jour de courses, les jockeys professionnels viennent du continent. Et si les prix s'élèvent à plusieurs centaines de milliers d'euros sur les grandes courses continentales, ils tournent autour de 5 000 à 6 000 euros en Corse. Des allocations somme toute assez élevées pour la province, explique

Gilles Leca. Mais aucun propriétaire de chevaux ne gagne d'argent en Corse, précise Jean-Claude Saraïs. "Ceux qui font courir leurs chevaux, le font par pur plaisir. Si à la fin de la saison nous rentrons dans nos frais, nous nous estimons heureux", confirme de son côté Gilles Leca. Faute de cheval partants, neuf par course en moyenne, la société France Galop, qui souhaitait réduire ses coûts, a limité cette année, au lieu de six l'année dernière, le nombre de réunions. Ainsi les quatre sociétés hippiques insulaires organiseront 2 courses cette saison contre 2 en 2015. Le monde des courses serait-il menacé en Corse ? "C'est une alerte. La crise est passée par là. De nombreux hippodromes ont fermé en Espagne, en Italie. Mais les courses ont toujours existé ici et cela devra continuer", estime Jean-Claude Saraïs. Malgré la crise, les passionnés de Vignetta ne sont pas prêts à raccrocher la casaque.

Caroline MARCELLI